



Le contenu de cette rubrique est de la responsabilité de Documed SA.

Ce bulletin est un extrait de nos informations sur l'actualité des médicaments. Les informations complètes peuvent être consultées sur compendium.ch

Sécurité thérapeutique

(III = importance élevée, II = moyenne, I = faible)

III Ambrisentan

Contre-indiqué en cas de fibrose pulmonaire idiopathique

L'ambrisentan est contre-indiqué en cas de fibrose pulmonaire idiopathique avec ou sans hypertension pulmonaire secondaire.

III Monuril® 3 g

Désormais contre-indiqué en cas de clairance de la créatinine <10 ml/min

Monuril 3 g est dorénavant contre-indiqué en cas d'insuffisance rénale avec une clairance de la créatinine <10 ml/min (anciennement <80 ml/min) et chez les patients hémodialysés. La prise concomitante de métoprolol, d'antiacides ou de sels de calcium entraîne une réduction significative des concentrations plasmatiques et urinaires efficaces de la fosfomycine, il est de ce fait conseillé de respecter un intervalle d'env. 2 à 3 heures entre les prises.

II Corotrop®

Durée de conservation réduite de la solution diluée

Pour raisons microbiologiques, les solutions diluées doivent être utilisées immédiatement après leur dilution. La durée de conservation ne devrait désormais pas dépasser 24 heures (anciennement 72 h).

Innovations

Pradaxa® (dabigatran éxétilate) BOEHRINGER INGELHEIM

Inhibiteur direct de la thrombine pour la prévention de l'accident vasculaire cérébral et de l'embolie systémique

Le dabigatran, un anticoagulant oral de la classe des inhibiteurs directs de la thrombine, est à présent disponible en Suisse sous forme de capsules à 110 mg et 150 mg. Ce principe actif empêche la transformation du fibrinogène en fibrine. Il est autorisé en prévention de l'accident vasculaire cérébral et de l'embolie systémique en présence de fibrillation auriculaire non valvulaire chez l'adulte présentant des facteurs de risque.

Nexium® i.v. 40 mg (ésoméprazole) ASTRAZENECA

Extension d'indication: traitement intraveineux de l'œsophagite de reflux érosive chez les enfants et les adolescents

Nexium i.v. est désormais autorisé dans le traitement de l'œsophagite de reflux érosive chez les enfants et les adolescents âgés de 1-18 ans, lorsqu'un traitement par voie orale est impossible. Le traitement intraveineux est de courte durée et doit être remplacé dès que possible par le traitement oral, généralement au bout de deux jours.

Benlysta® (bélimumab) GLAXOSMITHKLINE

Médicament biologique pour le lupus érythémateux systémique

Benlysta est disponible en Suisse comme nouvelle option thérapeutique dans le traitement du lupus érythémateux systémique. Cet anticorps monoclonal est utilisé pour réduire l'activité de la maladie chez les patients adultes atteints de lupus érythémateux disséminé actif avec présence d'auto-anticorps et qui reçoivent déjà un traitement de fond. C'est le premier médicament biologique qui est autorisé dans cette indication. Le bélimumab est administré sous forme de perfusion intraveineuse. La solution de perfusion doit être reconstituée et diluée avant l'administration.

Marché



Isoptin® RR retard 240 ABBOTT

Nouvelle composition

Les comprimés retard 240 contiennent les colorants jaune de quinoléine (E104) et indigotine (E132), et leur couleur est désormais vert clair (auparavant rose).



Olanzapin Actavis ACTAVIS

Nouvelle spécialité

Olanzapine en comprimés filmés à 2,5 mg, 5 mg, 10 mg, 15 mg et 20 mg. Selon le dosage, les comprimés se différencient par la taille, la forme, la couleur et l'empreinte.